

Ministry of Education  
Ministry of Training,  
Colleges and Universities

French-Language Education  
Policy and Programs Branch  
Mowat Block, 8<sup>th</sup> Floor  
900 Bay Street  
Toronto ON M7A 1L2  
tel: 416 325-2127  
fax: 416 325-2156

Ministère de l'Éducation  
Ministère de la Formation  
et des Collèges et Universités

Direction des politiques et programmes  
d'éducation en langue française  
Édifice Mowat, 8<sup>e</sup> étage  
900, rue Bay  
Toronto ON M7A 1L2  
tél : 416 325-2127  
télééc : 416 325-2156



## NOTE DE SERVICE

**DESTINATAIRES :** Directrices et directeurs de l'éducation  
Surintendante du Centre Jules-Léger

**EXPÉDITRICE :** Ginette Plourde, directrice  
Direction des politiques et programmes  
d'éducation en langue française

**DATE :** Le 2 octobre 2009

**OBJET :** **Formation provinciale en régions intitulée *Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française de l'Ontario***

---

La Direction de l'éducation en langue française a lancé une trousse intitulée *Pour l'avenir de la francophonie ontarienne* dans le cadre du symposium Parle, PAL, Jase, Jase qui a eu lieu à Ottawa en avril dernier. Cette trousse comprend, entre autres, le document intitulé *Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française de l'Ontario*.

Ce document établit le cadre d'orientation et d'intervention des initiatives des écoles de langue française pour l'appropriation de la culture francophone à des fins de réussite scolaire et de construction identitaire. Ce cadre s'articule en quatre parties :

- une partie *fondements* exposant les thèmes et les concepts qui sous-tendent le cadre;
- une partie *modélisation* expliquant comment lire le modèle d'appropriation de la culture francophone et en interpréter la variété des éléments constitutifs avec l'élève en tête;
- une partie *approche culturelle de l'enseignement* présentant des éléments devant appuyer la mise en œuvre de cette approche; et enfin,
- une partie *interventions* précisant les initiatives à planifier au niveau curriculaire et pédagogique.

Le contenu du document concerne de près le personnel des écoles de langue française et des conseils scolaires, plus particulièrement leur direction, leur personnel enseignant, leurs responsables des programmes d'animation culturelle et de développement communautaire ainsi que leur personnel de soutien et leurs conseillères et conseillers pédagogiques. Le document s'adresse aussi aux conceptrices et concepteurs de programmes-cadres du curriculum de l'Ontario, aux maisons d'édition qui produisent des ressources pédagogiques ainsi qu'à l'ensemble des organismes et des personnes intervenant en éducation ou remplissant une mission culturelle auprès des jeunes.

Afin de fournir le meilleur enseignement possible aux élèves et de respecter les objectifs du gouvernement de l'Ontario dans le cadre de la politique d'aménagement linguistique, il est essentiel que toutes les enseignantes et tous les enseignants des différentes matières du curriculum, ayant le plus d'incidence sur la réussite des élèves, puissent développer chez les élèves des habiletés qui leur permettront de s'approprier la culture francophone. **Il est fortement suggéré de déléguer des enseignantes et enseignants qui œuvrent dans diverses matières du curriculum (p. ex., mathématiques, français, géographie, éducation technologique, sciences).**

Voici les critères suggérés pour la sélection des participantes et participants de votre conseil scolaire à la formation provinciale en régions:

- une enseignante ou un enseignant par école secondaire;
- une conseillère ou un conseiller pédagogique;
- une ou un responsable de l'animation culturelle;
- une ou un responsable de la pédagogie culturelle;
- une ou un leader PAL;
- une ou un leader PARÉ; et enfin,
- une ou un leader pour l'efficacité des écoles.

Les séances de formation seront organisées dans les trois régions de la province, c'est-à-dire à Toronto (région du sud), les 27 et 28 octobre 2009; à Sudbury (région du nord), les 18 et 19 novembre 2009 et à Ottawa (région de l'est), les 24 et 25 novembre 2009. L'ordre du jour des ces deux journées de formation se trouvent à l'annexe A. Veuillez noter que le petit déjeuner ainsi que le déjeuner seront servis sur place.

Les frais de suppléance pour les enseignantes et enseignants, si nécessaire, seront remboursés selon le taux ministériel de 175 \$ par jour. Toutes les dépenses de voyage, y compris l'hébergement (au besoin) seront remboursées conformément aux lignes directrices du Ministère. La réservation de chambres se fera par le *Centre Canadien de leadership en évaluation (Le CLÉ)* sur réception de la liste des participantes et participants.

Suite à la séance de formation, les participantes et participants devront présenter leur demande de remboursement à leur conseil scolaire respectif selon la procédure habituelle. Le remboursement des frais d'hébergement, de déplacement, de repas et de suppléance sera effectué selon les taux du Ministère qui se trouve à l'annexe B.

Chaque conseil scolaire de district devra soumettre, au plus tard le 30 décembre 2009, une seule demande de remboursement au Ministère en faisant parvenir une facture accompagnée des formulaires de remboursement des participantes et participants et des pièces justificatives à l'attention de :

Paulette Rozon, agente d'éducation  
Direction des politiques et programmes  
d'éducation en langue française  
Édifice Mowat, 8<sup>e</sup> étage  
900, rue Bay  
Toronto (Ontario) M7A 1L2

Vous trouverez, en annexe C, les formulaires d'inscription de chaque région respective qui devront être retournés, dûment remplis, à l'attention de Marie Pier Pelland du *Centre canadien de leadership en évaluation* (Le CLÉ), par courriel à [mpelland@lecle.com](mailto:mpelland@lecle.com), ou par télécopieur au 613-747-7277, **avant le 16 octobre 2009**.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Saveria Caruso au 416 325-4188, ou encore par courriel à [saveria.caruso@ontario.ca](mailto:saveria.caruso@ontario.ca).

Je vous remercie de votre participation et de votre engagement qui contribuent à la réussite des élèves et à l'appropriation de la culture francophone.

La directrice,

Ginette Plourde

p. j. : Annexe A : Ordre du jour  
Annexe B : Information sur le remboursement des frais de voyage  
Annexe C : Formulaire d'inscription pour chacune des régions respectives

c. c. : Chefs des bureaux régionaux